



Elimination d'une partie de la perte sur le sucre en vrac

Plus de soixante-quinze pour cent des produits d'épicerie vendus en Canada sont vendus en paquets et même il y en a quelques-uns que la ménagère ne peut acheter en vrac quand bien même elle le désirerait. Sa préférence notoire pour les produits en paquets de marque, dans la majorité des cas, ne peut être due à quelque indifférence quant à la valeur.

Le sucre représente une partie considérable des affaires de l'épicier. En tenant le sucre en vrac de nombreuses livres sont perdues par suite du coulage inévitable chaque fois qu'on le mesure ou de la déchirure des sacs en papier. Le temps que les employés prennent à peser et à envelopper, ainsi que le coût du papier, des boîtes et de la ficelle, tout cela sort de la poche de l'épicier et augmente ses frais généraux.

Le Sucre Lantic en cartons empaquetés à la machine et en sacs de coton est une garantie absolue contre le sucre répandu, les sacs en papier crevés et l'évaporation. Achetés par la Raffinerie en quantités énormes ils coûtent actuellement moins au détaillant et au consommateur que les sacs en papier et la ficelle du détaillant ainsi que le temps qu'il prend à peser et à envelopper les paquets.

Les cartons et sacs Lantic peuvent être livrés au consommateur sans être enveloppés.

Pour l'épicier vigilant qui se tient au courant du commerce le sucre en vrac est depuis longtemps considéré comme démodé.

Atlantic Sugar Refineries, Limited
MONTREAL